

Compte rendu du Comité Départemental d'Action Sociale

du 4 octobre 2022

Ce comité avait pour objectifs :

- 1- approbation du PV du 23 juin 2022
- 2- présentation du compte-rendu d'activité (CRA) de l'année 2021
- 3- point sur les actions dans le cadre des CAL 2022
- 4- appel à projet dans le cadre du Fond d'Innovation Locale
- 5- questions diverses : restaurations sur les sites de Villeurbanne, Bron et Oullins

1 - Approbation du PV du 23/06/22 à l'unanimité.

2 – interventions des assistants sociaux sur différents thèmes :

- présence sur sites tels que CAE (bureaux dans les locaux des médecins de prévention), et l' ENFIP majoritairement avec des permanences.

Ils restent disponibles par téléphone pour tous les autres agents.

- manque de logements reconnu. Les chiffres concernant les attentes pour attribution sont de 22 mois pour la métropole et de 11 mois pour le département du Rhône.

De ce fait, il a été demandé que le Rhône soit considéré par l'ALPAF comme une zone 1.

Il a été souligné qu'actuellement, il existe 9 dépôts de demande par logement disponible et que des solutions de repli ont été mis en place telles que la colocation, la location par AirBnB et Appart'Hôtel.

- les aides pécuniaires : il existe une augmentation au niveau régional. Les assistants sociaux ont travaillé en lien avec les mutuelles et la Métropole.

3 – les actions du CAL

- les sorties réalisées ont été un succès avec un fort taux de participation et les voyages ont été quasiment complets en appliquant le système de priorité.

Malheureusement, des voyages tels que la sortie au Puy du Fou ne seraient être renouvelés du fait d'une budgétisation compliquée à lisser sur 2 ans.

- les actions culturelles telles que l'achat de la Carte Culture Ville de Lyon sont à renouveler en ce moment. Chaque nouvelle demande prévoit un délai de deux mois avant l'attribution de la carte (ouvert aux retraités).

Il a également été proposé un chèque LIRE chez le prestataire NATIXIS pour des achats de livres.

- reconduction des CESU pour les aidants
- la situation des centres aérés est en cours de traitement (convention, factures, prises en charge des transports, ...)
- la sortie pour les retraités à la grotte CHAUVET a été très appréciée
- les actions à venir seront présentées lors du prochain CDAS de décembre avec une mise en place d'un nouveau mode de marchés sur 4 ans

4 – Appel à projet FIL pour personnes PMR

Nouveauté : Une sortie est envisagée avec une prise en charge du transport des Personnes à Mobilité Réduite en 2023

5 – Restaurations sur les sites

BRON : les tickets restaurants ont été renouvelés pour le SGC et mis en place pour les autres services (fin de la convention avec le Campanile). FO revendique l'augmentation du montant des Chèques restaurant ainsi que de la prise en charge employeur (60 % au lieu de 50)

L'extension des 100m² pour la confection d'un coin repas est en cours d'étude. FO a dénoncé l'absence d'anticipation de la DRFiP sur ce dossier.

VILLEURBANNE : un sondage doit être à nouveau envoyé aux agents afin de déterminer la fréquentation de la salle de restauration pour définir les besoins en équipements (frigos et micro-ondes).

OULLINS : lors de la fermeture pour travaux, il a été accordé des tickets restaurants aux agents. Ces derniers les ont conservés suite à leur insatisfaction concernant la prestation de l'IBIS.

MEMENTO

ARBRE DE NOEL

Rendez-vous à la Bourse du Travail le mercredi 7 décembre à 14h.

Pour y participer, pensez bien, lors de votre inscription sur MICADOS, à cocher le spectacle ARRIBART pour pouvoir y assister !!!

Goûter et papillotes seront au rendez-vous

CHANGEMENT DE FONCTIONNEMENT CDAS

Madame Florence BUISSON a été nommée responsable régionale d'action sociale. Elle va piloter les 12 délégations de l'Auvergne Rhône Alpes. Un délégué de proximité restera nommé prochainement, il restera votre interlocuteur privilégié.

Les représentants FO Finances : Florence BERGHEAUD (SIE EST LYONNAIS), Camille JANIN (Service Dépenses de l'Etat)